

Collège Jules Verne – Réunion du 4 février 2021



L'ORIENTATION APRÈS LA 3^{ème} QUELQUES REPÈRES

Anne DAGUT, Psychologue de l'Éducation nationale

Spécialité Education, Développement, Conseil en orientation scolaire et professionnelle



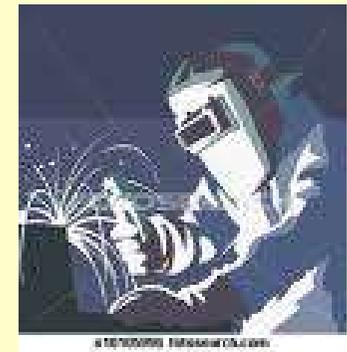
APRÈS LA 3^{ÈME}

- Voie professionnelle
- Voie générale et technologique
- Les procédures d'orientation et d'affectation

VOIES POSSIBLES APRES LA 3^{ÈME}



LA VOIE PROFESSIONNELLE



Voie professionnelle

BAC PRO

Terminale
professionnelle

CAP

Première
professionnelle

CAP
2^{ème} année

Seconde
professionnelle

CAP
1^{ère} année

Après la 3^{ème}

CAP en 2 ans ou BAC PROFESSIONNEL en 3 ans

CAP

- Formation à un métier précis en 2 ans
- Diplôme d'insertion professionnelle. Poursuite d'études possible (BAC PRO, BP, MC ...)

Enseignement

+ -

- 40% d'enseignement général
- 60% d'enseignement technologique et professionnel

PFMP : de 12 à 14 semaines

BAC PRO

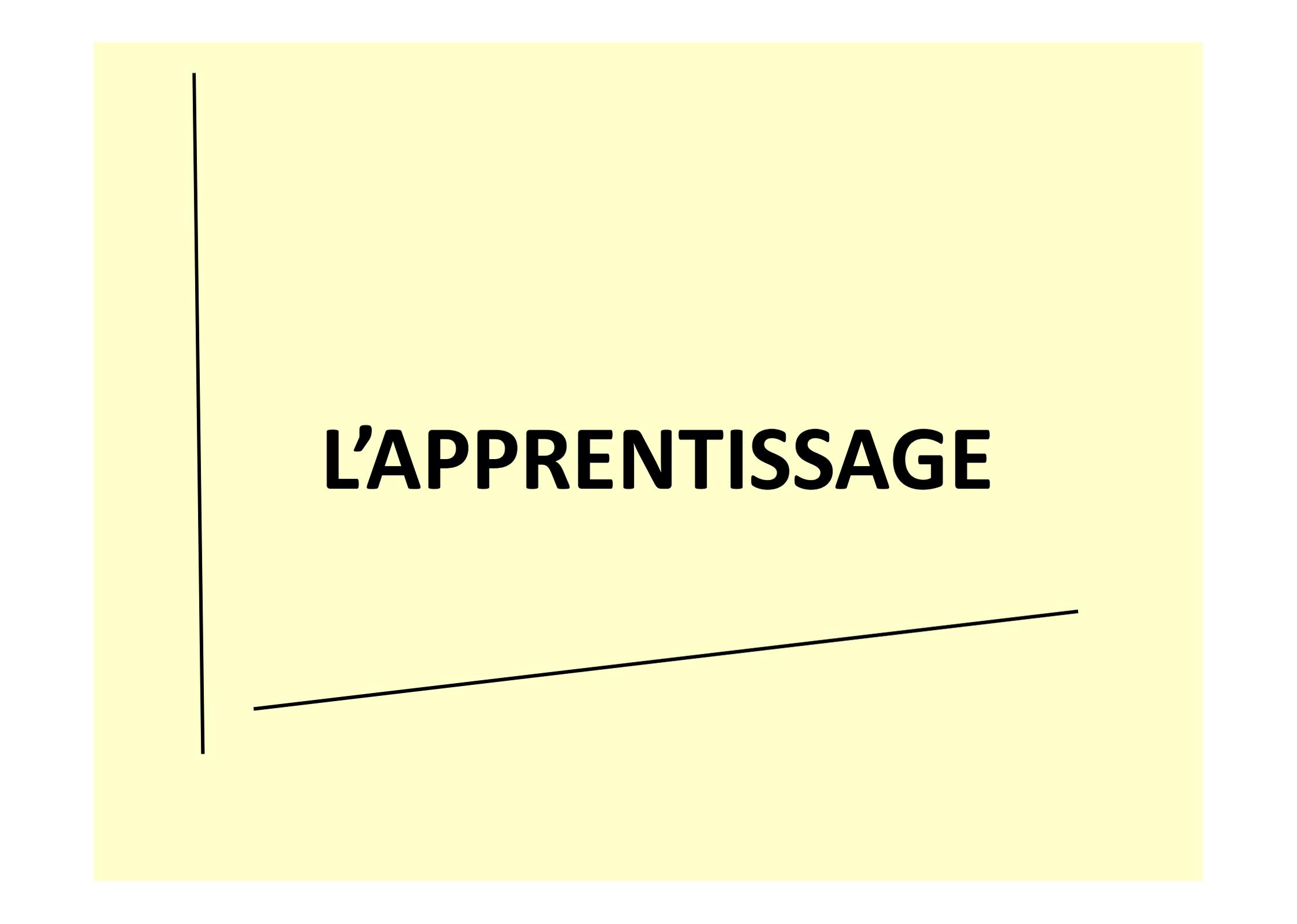
- Formation générale et polyvalente en 3 ans
- Tremplin pour une poursuite d'études (BTS) ou vie active

Enseignement

+ -

- 60% d'enseignement général
- 40% d'enseignement technologique et professionnel

PFMP : de 18 à 22 semaines



L'APPRENTISSAGE

L'APPRENTISSAGE

CONDITIONS

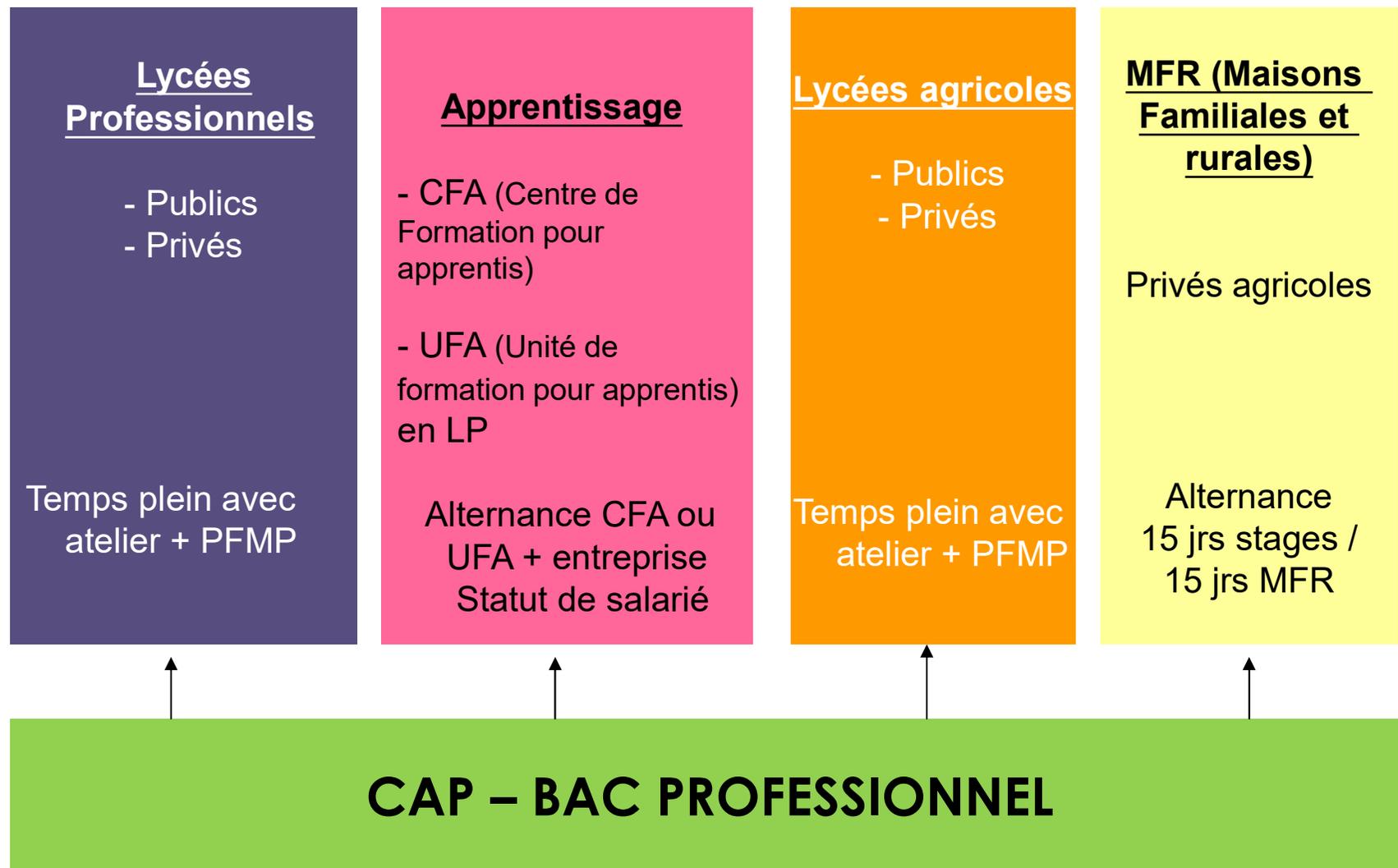
- **Age** : 16 ans (possible à partir de 15 ans si l'élève a fait une 3^{ème})
- Signer un **contrat de travail**
- **Salaire** : 25 à 75 % du SMIC selon l'âge et l'année du contrat
- **Droits et devoirs** du salarié (horaires, congés...)
- **Profil** : autonome, dynamique, ponctuel, curieux, travail scolaire attendu...

TROUVER UNE ENTREPRISE

- Site de **Pôle emploi** (petites annonces par Région)
- Sites : **apprentissage-paysdelaloire.fr**, **pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr**
- Se présenter directement aux entreprises avec ses parents
- **Logement** : en FJT (foyer des jeunes travailleurs si 16 ans) ou internat ou chez l'habitant

ATTENTION ! En parallèle, il est prudent de formuler des vœux en Lycée professionnel

VOIE PROFESSIONNELLE : DIFFÉRENCIER LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION



LYCÉE PROFESSIONNEL : L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME

- **Test numérique de positionnement** en 1^{ère} année de BAC pro et de CAP (français et mathématiques)
- **Accompagnement personnalisé** en fonction des besoins des élèves
- **Accompagnement en orientation** renforcé tout au long du lycée
- **Le CAP** : possible en 1, 2 ou 3 ans selon profil de l'élève
- **La co-intervention** (enseignements français et maths / enseignements professionnels)
- Réalisation d'un **chef d'œuvre** (projet individuel ou collectif)
- **L'apprentissage** dans tous les lycées professionnels (scolaire, apprentissage, mixte)
- Une 2^{nde} professionnelle par **familles de métiers** (certains BAC pro)

LYCÉE PROFESSIONNEL : L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME

- **La classe de 2nde professionnelle** s'organise, pour certains BAC professionnels, en **famille de métiers** afin de permettre **une orientation progressive**.
- **L'élève choisira en fin de 2nde pro** la spécialité de BAC pro qui l'intéresse.
- **Une famille de métiers** peut regrouper de **2 à 10 spécialités de BAC pro** sur la base de **compétences professionnelles communes**.
- **Rentrée 2021 : 14 familles de métiers**
 - + **Enseignement agricole** : 4 familles de métiers
 - + **Enseignement maritime** : 1 famille de métiers
- **Certains BAC pro n'entrent pas dans une famille de métiers**

Rentrée 2021 : 14 familles de métiers

- ✓ **Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics**
- ✓ **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique**
- ✓ **Métiers de la relation client**
- ✓ **Métiers des industries graphiques et de la communication**
- ✓ **Métiers des études de la modélisation numérique du bâtiment**
- ✓ **Métiers de l'alimentation**
- ✓ **Métiers de la beauté et du bien être**
- ✓ **Métiers de l'aéronautique**
- ✓ **Métiers de l'hôtellerie et de la restauration**
- ✓ **Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules**
- ✓ **Métiers de la réalisation de produits mécaniques**
- ✓ **Métiers du bois**
- ✓ **Métiers du numérique et de la transition énergétique**
- ✓ **Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées**

Enseignement agricole : 4 familles de métiers

- ✓ **Métiers des productions**
- ✓ **Métiers de la nature-jardin-paysage-forêt**
- ✓ **Métiers du conseil vente**
- ✓ **Métiers de l'alimentation - bio-industries – laboratoire**

Enseignement maritime : 1 famille de métiers

- ✓ **Métiers de la mer**

LYCÉE PROFESSIONNEL : L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME

EXEMPLES

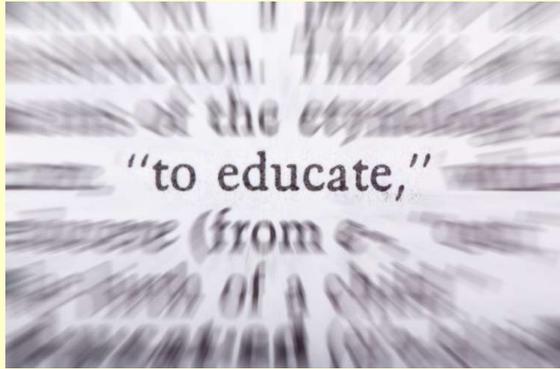
- ✓ **Famille de Métiers de la relation client**
 - **Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace Commercial (remplace BAC pro commerce)**
 - **Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (remplace bac pro vente)**
 - **Métiers de l'accueil**

- ✓ **Famille de Métiers de l'hôtellerie et de la restauration**
 - **Cuisine**
 - **Commercialisation et services en restauration**

LYCÉE PROFESSIONNEL : L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME

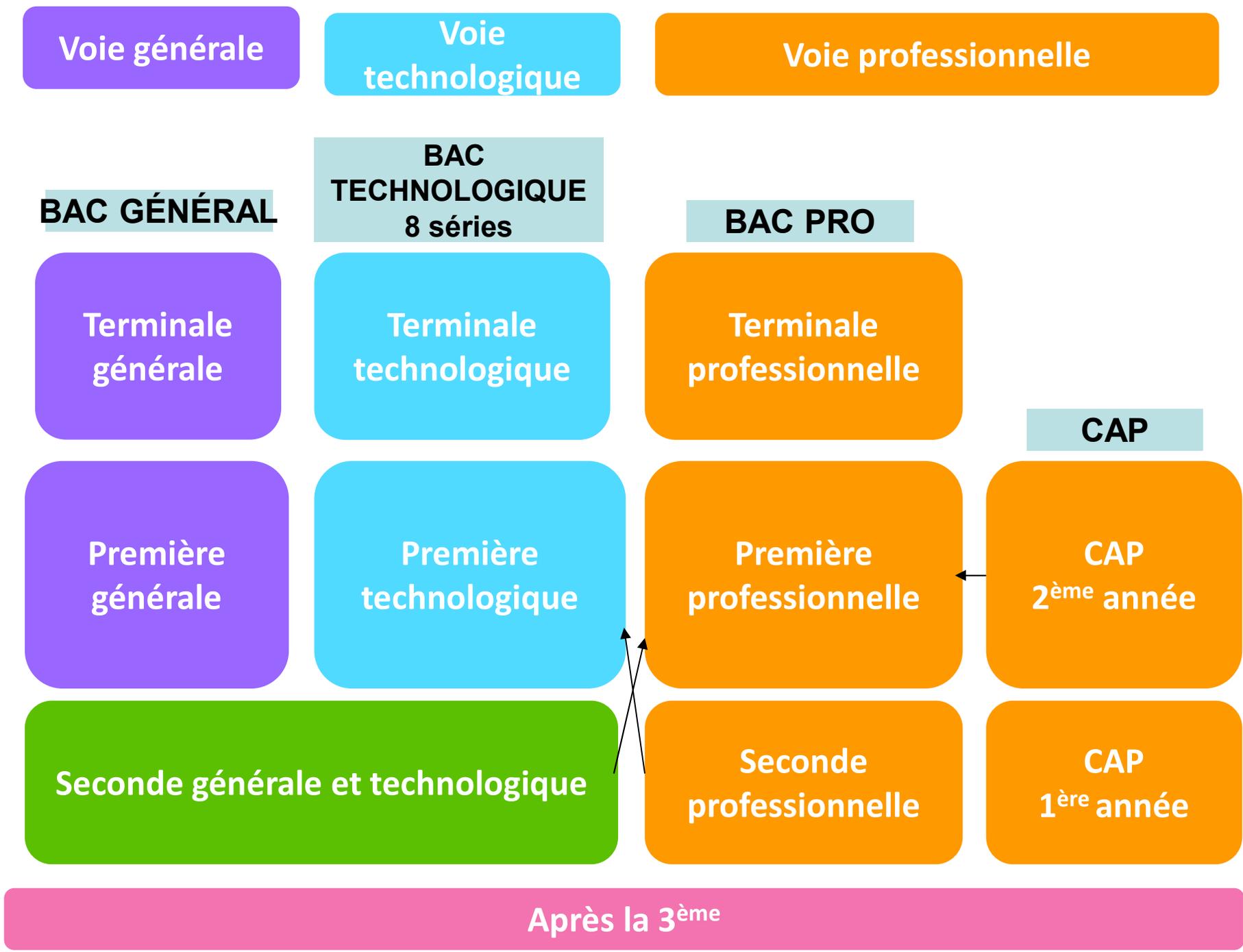
EXEMPLE dans l'enseignement agricole

- ✓ **Famille de Métiers productions**
 - **Productions aquacoles**
 - **Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)**
 - **Agroéquipement**
 - **Conduite et gestion de l'entreprise agricole**
 - **Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole**
 - **Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin**
 - **Conduite et gestion de l'entreprise hippique**



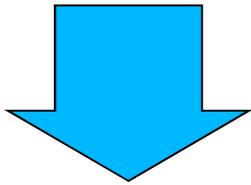
LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE





RÉFORME DU LYCÉE

Après la 2^{nde} GT : 2 orientations possibles

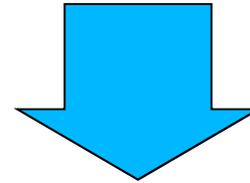


1^{ère} générale

- Tronc commun : 16h
- **3 enseignements de spécialités (12h)**
- Enseignements optionnels (3h)

Terminale générale

- Tronc commun : 15h30
- **2 enseignements de spécialités (12h)**
- Enseignements optionnels (3h)



1^{ère} technologique

- Tronc commun : environ 15h
- **8 séries de spécialités**
- Enseignements optionnels (3h)

Terminale générale

- Tronc commun : environ 14h
- **2 enseignements de spécialités (horaires variables)**
- Enseignements optionnels (3h)

Voie générale

ENSEIGNEMENT THEORIQUE
ET ABSTRAIT

Réfléchir – Analyser – Synthétiser
Argumenter – Rédiger

TRAVAIL PERSONNEL IMPORTANT



Études longues
BAC + 5 ans
majoritairement

Voie technologique

ENSEIGNEMENT APPLIQUE

Observation – Expérimentation

Travail en groupe et au autonomie
Travaux pratiques (T.P.) en laboratoire, en salle
informatique, de technologie ...



Études courtes
BAC + 2/3 ans
majoritairement

Les Bacs technologiques



LES BACS TECHNOLOGIQUES



STI2D

Sciences et technologies industrielles et du développement durable
Nouvelles technologies, projets, fonctionnements des systèmes, informatique



STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion
Analyser le fonctionnement des entreprises, production, gestion, commercialisation



STL

Sciences et technologies de laboratoire
2 spécialités : biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques de laboratoire



STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement
Biologie écologie, physique chimie, sciences et techniques agronomiques, économie

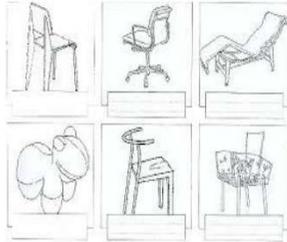


ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social
Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie humaine, maths, physique chimie



LES BACS TECHNOLOGIQUES (SUITE)



STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués
Etudier le design de produits, de mode, d'espaces et communication



STHR

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration



S2TMD

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse



Particularité : choix de ces BACS dès la classe de 2nde

L'ESSENTIEL DE LA RÉFORME DU LYCÉE GÉNÉRAL

- Test numérique de positionnement en 2nde GT (français et mathématiques)
- **Accompagnement personnalisé en fonction des besoins des élèves**
- **Accompagnement en orientation renforcé tout au long du lycée**
- **Fin des séries générales (L, ES et S)**
- **Pour tous : tronc commun + enseignements de spécialités (3 en 1^{ère} et 2 en terminale) + option (facultatif)**
- **2 professeurs principaux en terminale**
- **Epreuves du BAC : 40% contrôle continu et 60% épreuves finales**

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE : une classe commune à tous les élèves

Enseignements communs : 26h

Français	4h
Mathématiques	4h
Physique-chimie	3h
Sciences et vie de la Terre	1h30
Langues vivantes : LVA/LVB	5h30
Histoire-géographie	3h
Éducation physique et sportive	2h
Sciences numériques et technologie	1h30
Sciences économiques et sociales	1h30
Enseignement moral et civique	18h
	annuelles

Un accompagnement renforcé

- **Test numérique de positionnement** en début d'année en **français et mathématiques**
- Accompagnement personnalisé sur **l'expression écrite et orale** en fonction des besoins de l'élève
- **Aide à l'orientation** pour accompagner vers la classe de 1^{ère} (possible jusqu'à 54h)

Enseignements optionnels

**1 enseignement général
et / ou 1 enseignement technologique**

Travail à la maison important

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2nde GT (selon les Lycées)

et/ou

1 Enseignement général au choix :

- Latin	3h
- Grec	3h
- LV C	3h
- Arts (Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Histoire des arts, Danse, Musique ou Théâtre)	3h
- EPS	3h
- Arts du cirque	6h
- Ecologie-agronomie-territoires- développement durable	3h

1 Enseignement technologique au choix :

- Management et gestion	1h30
- Santé et social	1h30
- Biotechnologies	1h30
- Sciences et laboratoire	1h30
- Sciences de l'ingénieur	1h30
- Création et innovation technologiques	1h30
-Création et culture-design	6h
-Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6h

Enseignements dans les Lycées agricoles

- Hippologie et équitation	3h
- Pratiques sociales et culturelles	3h
- Pratiques professionnelles	3h

LA VOIE GÉNÉRALE : 1^{ère} et terminale

<u>Socle commun</u>	1 ^{ère}	Terminale
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
LVA et LVB	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

1 enseignement optionnel au choix
3h00

Orientation **1h30**

Disciplines de spécialité

En première : 3 disciplines = 12h

En terminale : 2 disciplines = 12h

(parmi les 3 suivies en 1^{ère})

- Arts
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Physique chimie
- Education physique, pratiques et cultures sportives *(ouverture 2021 à titre expérimental)*
- Sciences de l'ingénieur *(horaires spécifiques)*
- Biologie-écologie *(Lycée agricole)*

LA VOIE TECHNOLOGIQUE : 1^{ère} et terminale

<u>Socle commun</u>	1 ^{ère}	Terminale
Français	3h-3h30	-
Philosophie	-	2h
Histoire géographique	1h30	1h30
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
LVA et LVB	4h-3h30	4h-3h30
Education physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h

Disciplines de spécialité

En première : 3 disciplines

En terminale : 2 disciplines

- Enseignements spécifiques selon la série choisie

- Horaires variables selon la série

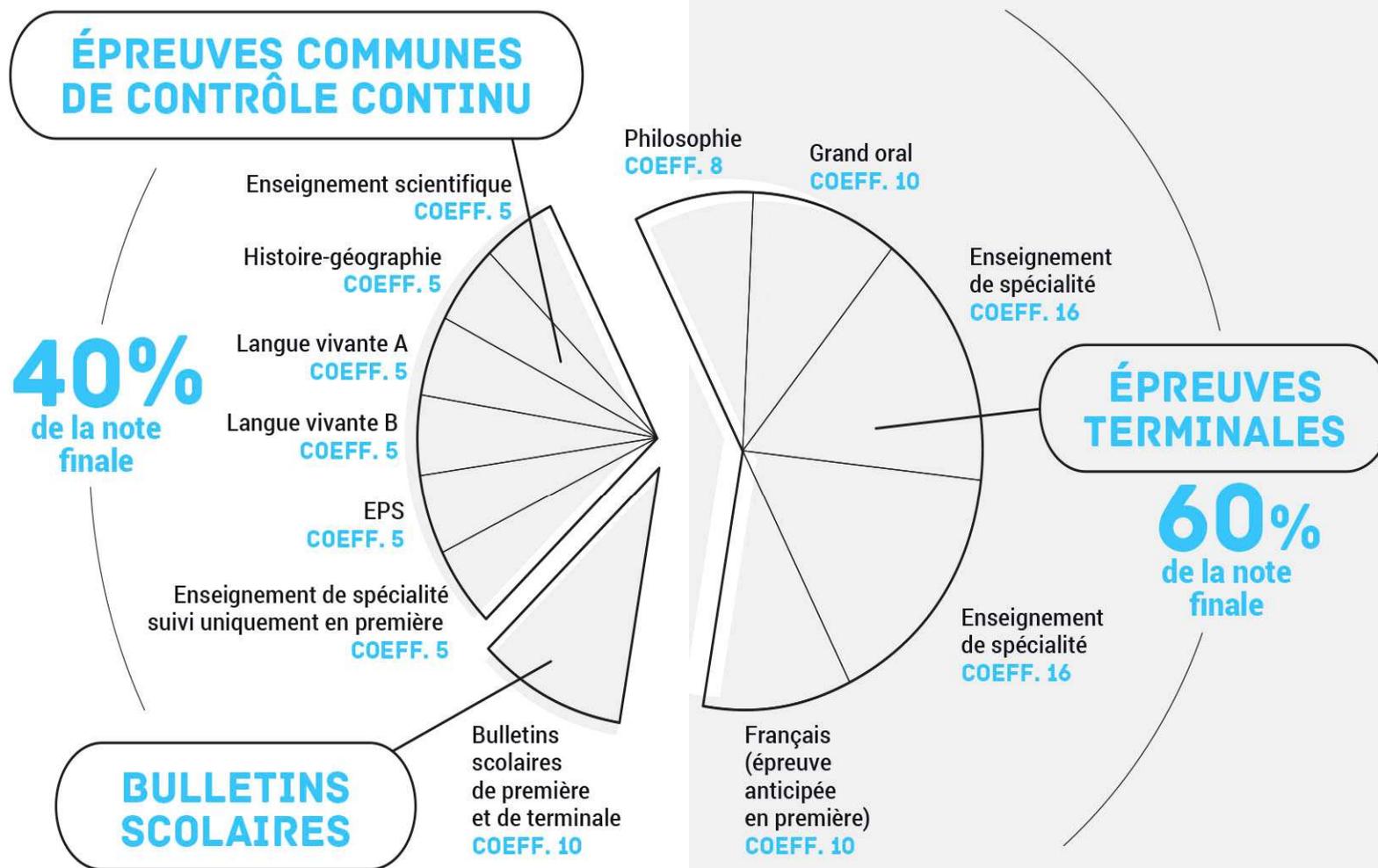
1 enseignement optionnel au choix

3h00

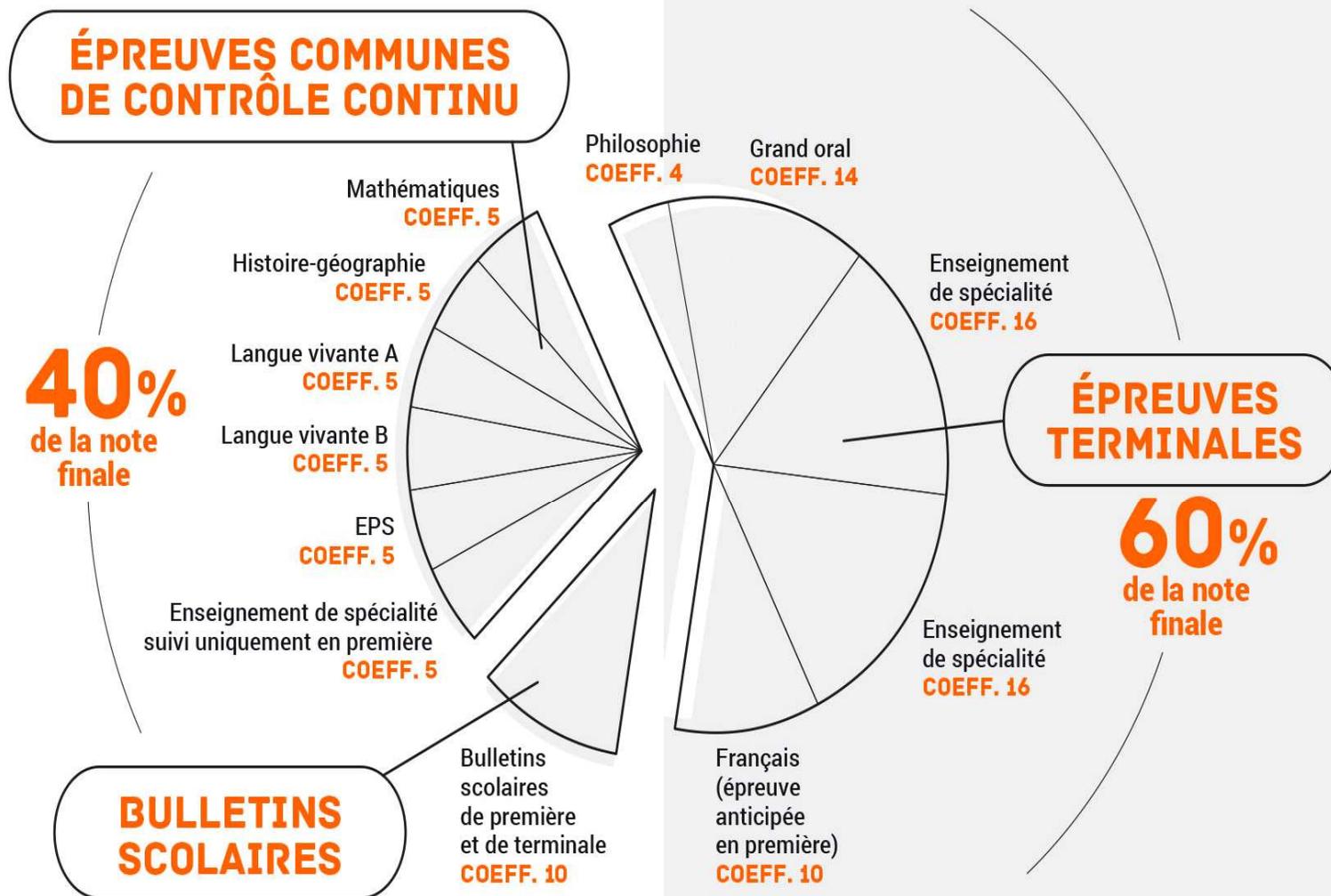
Orientation

1h30

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL



LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE



LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous :

voie
générale
+
voie
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
 - **1 épreuve anticipée** de français en 1^{re} (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
 - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

Les procédures d'orientation et d'affectation

PROCEDURE EN 3 TEMPS

① ORIENTATION

② AFFECTATION

③ INSCRIPTION

① ORIENTATION

→ SECOND TRIMESTRE

- **Intentions d'orientation** de l'élève et ses parents
 - Seconde générale et technologique
 - Seconde professionnelle BAC PRO
 - Première année de CAP
- Conseil de classe : **avis provisoire** concernant le projet

→ TROISIEME TRIMESTRE

- **Vœux d'orientation définitifs** de la famille
- Conseil de classe : **proposition d'orientation** du conseil de classe

① ORIENTATION

Si proposition du conseil
de classe est conforme à la
demande de la famille



La proposition du
conseil de classe
devient **DÉCISION**

Si proposition du conseil
de classe est non
conforme à la demande de
la famille



Le chef
d'établissement reçoit
la famille

↳ **DÉCISION**

Famille

- accepte cette décision
- refuse cette décision

→ **APPEL**

Commission d'appel



DÉCISION

notifiée à la famille

② AFFECTATION

Affectation informatisée sur le
" TÉLÉSERVICE affectation "

- JUIN : Phase principale
- JUILLET : 2nd tour
- SEPTEMBRE : 3^{ème} tour

10 vœux maximum dans l'Académie

(parmi CAP/BAC pro, 2^{nde} GT, apprentissage, recrutement sur dossier)

+ 5 vœux possibles hors Académie

AFFECTATION EN LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE PUBLIC

De droit, SANS
dérogation

Dans son lycée de secteur

AVEC demande
de dérogation

Pour toute demande faite hors de son lycée de secteur
(formulaire?)

Sections non
sectorisées
mais sélectives
2^{nde} spécifique

- Sections internationales Américaine et Britannique
- Sections binationales : ABIBAC , BACHIBAC, ESABAC
- 2^{nde} STHR
- 2^{nde} GT option "Création et culture design" , option "Culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre"

En attente du calendrier des procédures d'affectation

PARTICULARITÉS

- **BAC technologique STHR** (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
⇒ **Passage par une 2^{nde} spécifique (sélection dès la 3^{ème})**
- **BAC technologique S2TMD** (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
⇒ **Passage par une 2^{nde} GT avec l'option "Culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre"**
- **BAC technologique STD2A** (Sciences et technologies du Design et des Arts Appliqués)
⇒ **Passage par une 2^{nde} avec l'option "Création et culture Design"**

L'AFFECTATION EN LYCÉE PROFESSIONNEL

**Tous les CAP et BAC pro sont contingentés :
sélection selon le nombre de places**



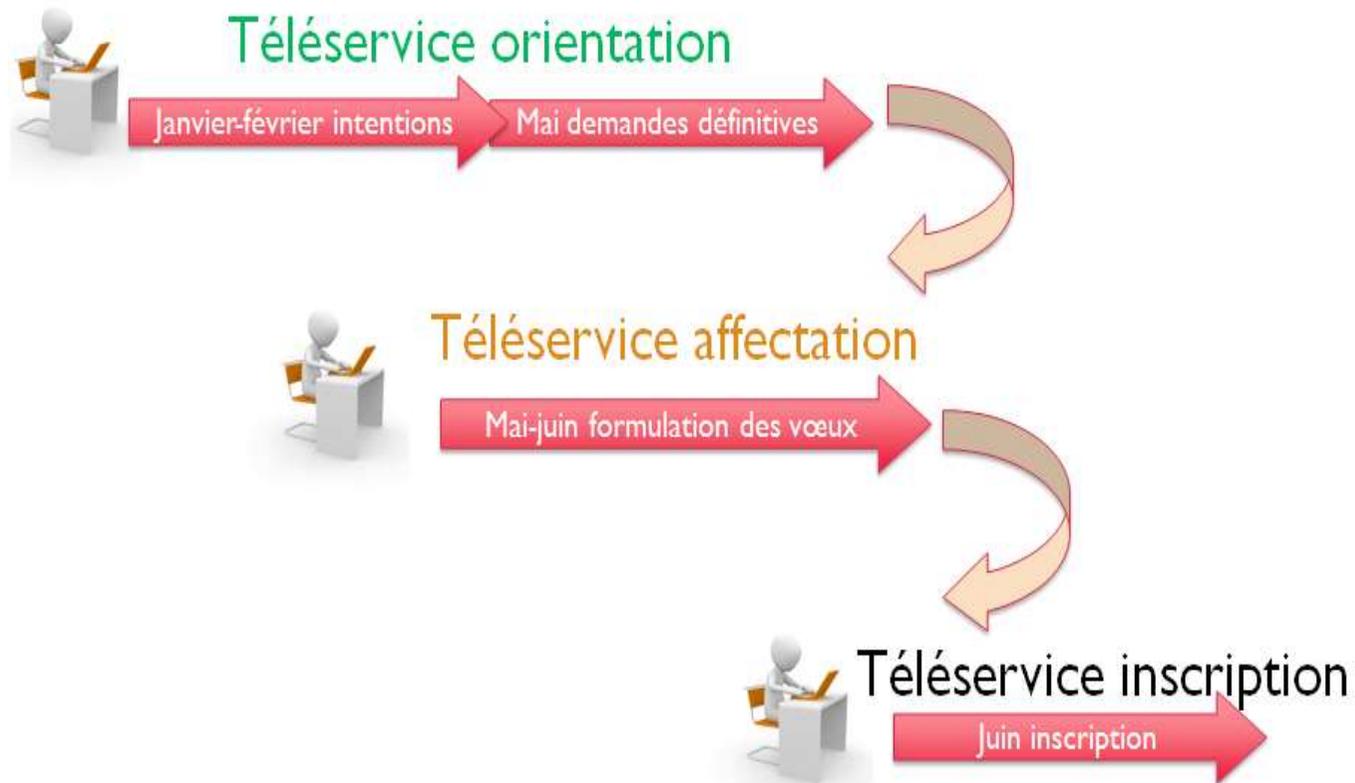
Particularités : Sections à recrutement particulier

Démarches personnelles des familles : dossier spécifique (âge, entretien, test d'aptitudes....)

- CAP, BAC pro Aéronautique
- BAC pro Métiers de la Sécurité
- BAC pro Conduite et gestion d'une entreprise hippique
- BAC pro MEI option Marine nationale

En attente du calendrier des procédures d'affectation

"Téléservice" : une procédure en ligne en 3 étapes



Connexion au "Téléservice" avec son compte ATEN

SCOLARITÉ SERVICES Saisie non commencée [Changer d'utilisateur](#)

- MON COMPTE
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION**
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

Vous devez sélectionner une voie.

[AJOUTER UNE INTENTION](#)

[ANNULER](#) [VALIDER](#)

Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Consultation et accusé de réception de l'avis du conseil de classe

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre / 2^d semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement. VALIDER

Avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre

Je me connecte au "Téléservice" et je saisis le (les) choix d'orientation définitif(s) de mon enfant.

Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

Après le conseil de classe du 3^{ème} trimestre

Je me connecte pour consulter la proposition définitive du conseil de classe

- Je l'accepte : la décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure d'orientation est terminée**
- Je ne l'accepte pas : je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter**

Offre de formation consultable : à partir de début avril

"Téléservice" AFFECTATION

- ⇒ Saisie des vœux de formations et des établissements par les familles en mai
Rappel : 10 vœux maximum dans l'Académie + 5 vœux hors Académie

Résultats de l'affectation fin juin

"Téléservice" INSCRIPTION

- ⇒ Inscription dans les établissements fin juin par les familles

ATTENTION

- aux formations à recrutement particulier
- aux candidatures en établissements privés
- aux formations en apprentissage

N'hésitez pas à me solliciter lors de mes permanences au collège et au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Saint-Nazaire !

Permanence au collège : le jeudi après-midi
(sur RDV auprès du secrétariat de direction)

Permanence au CIO : le mercredi après-midi (sur RDV)

CIO de Saint-Nazaire - 215 Boulevard Laennec 44600 SAINT-NAZAIRE
☎ 02 40 22 04 85 cio.0440092l@ac-nantes.fr

Merci de votre attention